

Préfabrication des habitations : l'enquête de l'Union internationale des architectes

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **34 (1962)**

Heft 5

PDF erstellt am: **07.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125294>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Préfabrication des habitations

L'enquête de l'Union internationale des architectes

21

Dans notre numéro 2 de 1961, nous avons publié une première série de constructions préfabriquées accompagnée des réponses données par leurs auteurs au questionnaire très précis établi par la Commission de la recherche de l'UIA. Ces documents avaient trait aux œuvres ci-après :

Suisse

Deux immeubles, à Villars-sur-Glâne (FR)
Procédé: Igéco S.A., licence Larsen & Nielsen
Architectes: A Décoppet, L. Veuve et F. Aubry.

Cité Bellevaux – Pavement, à Lausanne
Procédé Granito
Architectes: W.-F. Vetter et J.-P. Vouga.

Tchécoslovaquie

Immeubles système «BA»
Institut de recherches du bâtiment, Bratislava
Architectes: G. Turzunov, K. Safranek, V. Karfik et J. Harvancik.

Pologne

Groupe d'immeubles «Kasprzak»
Architecte: Zygmunt Kleyff.

Immeubles préfabriqués à Wierzbno.
Architecte: M^{me} Fafius.

Nous publions ici, avec l'accord de la Commission de la recherche de l'UIA, une nouvelle série de deux importantes contributions à la préfabrication :

Royaume-Uni

Immeuble préfabriqué Aegis Grove, Battersea, London County
Architectes: Département d'architecture de London County Council.

Pays-Bas

3200 logements préfabriqués à Rotterdam, Schiedam, Vlaardingen, Maasluis, Ridderkerk, Spijkenisse
Procédé Dura-Coignet
Architecte: E. F. Groosman, Rotterdam.

Indépendamment de l'intérêt que présente la documentation inédite et abondante de ces pages, la confrontation de ces œuvres à la fois très diverses quant à leur aspect et très proches quant à leur intention est fort instructive. Mais ce qui rend la publication réellement passionnante

est la lecture des réponses données par les auteurs à l'enquête de l'UIA!

Les difficultés réelles de la mise en œuvre d'un chantier de préfabrication y apparaissent en même temps que le réel enthousiasme dont ont dû régulièrement témoigner les auteurs.

La comparaison des temps demandés par l'érection des constructions mérite par contre une étude attentive et vraisemblablement plus fouillée.

Quant à l'analyse du comportement après coup, il faudra attendre – et c'est normal – quelques hivers pour reprendre la comparaison.

La commission escompte recevoir encore un certain nombre de réponses de France, d'URSS et de Scandinavie. Elle en poursuivra la publication dans notre revue qui a ainsi la primeur d'une documentation inédite de valeur.

Quel enseignement tirer de ces œuvres ?

A première vue, sans même procéder à un examen fouillé, il saute aux yeux qu'il s'agit d'œuvres de qualité. Non seulement dans le détail de l'exécution, mais dans la conception architecturale. L'aspect des façades est plaisant tout comme les plans des logements sont satisfaisants. Une agréable netteté préside à l'ensemble. La précision et la stricte économie de moyens qui sont la condition essentielle de la préfabrication se traduisent par une certaine sécheresse qui, parfois, conduit au style. En effet, l'obligation de recourir à un nombre limité de types d'éléments rend si grand le danger de monotonie que l'architecte met nécessairement tout son talent en œuvre pour y parer! Il parvient invariablement à faire la démonstration que la répétition crée avant tout l'ordre et la tranquillité; l'ennui ne naît que de l'absence de composition dans les volumes.

Economiquement, les exemples que nous publions – et dont nous espérons présenter une synthèse prochainement – permettent, par leur unanimité, diverses conclusions.

Celles des constructions présentées qui constituent des prototypes (Suisse, Pologne, Royaume-Uni) ont pu s'ériger sans dépasser le coût du traditionnel. Il a fallu cependant, pour cela, renoncer à l'amortissement des frais d'études et d'équipement (confection des moules). Aucune construction préfabriquée n'a pu surgir si ses architectes n'ont pas été eux-mêmes les animateurs de ce type de recherche – et cela est vrai, qu'il s'agisse d'architectes indépendants (Suisse, Pays-Bas) ou d'un groupe de «fonctionnaires» (Tchécoslovaquie, Royaume-Uni).

Les architectes indépendants qui se sont lancés dans des réalisations de préfabrication y ont poursuivi une satisfaction personnelle de chercheurs au détriment de leurs intérêts matériels (immédiats, tout au moins).

Celles des œuvres présentées qui sont des réalisations de grande série (Tchécoslovaquie, Pays-Bas) concurrencent largement la construction traditionnelle (à Rotterdam, le coût de l'usine et de son équipement est compris dans le coût d'érection des 3200 logements). Le problème à résoudre est désormais celui de l'absorption par le marché du logement d'un tel nombre de constructions relativement identiques. Un «facteur de dispersion» doit obligatoirement être déterminé.